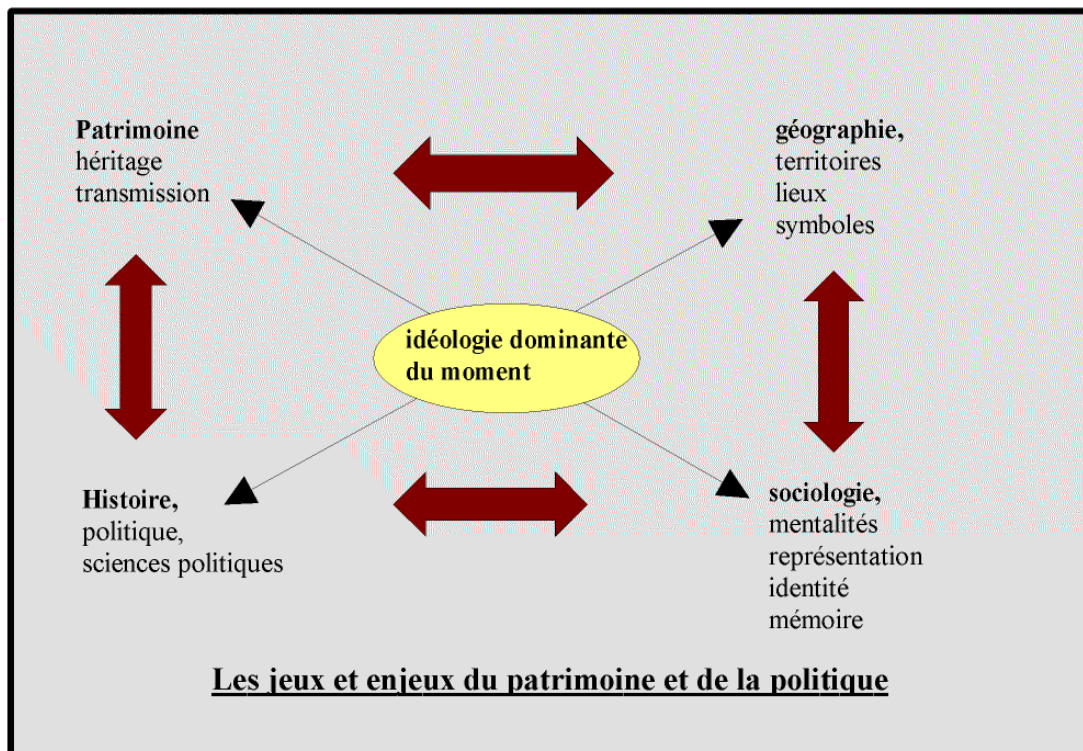


Patrimoine et politique : jeux d'échelles et de pouvoirs

Introduction :

La question patrimoniale fonctionne en interactions avec des domaines nombreux de la vie sociale et politique et des champs intellectuels divers. Si le lien semble évident entre patrimoine et histoire, c'est souvent pour mieux masquer le poids du politique. Il est donc légitime de trouver l'histoire et les sciences politiques au premier rang des disciplines étudiant ce domaine. Mais le patrimoine interroge aussi l'identité et la mémoire, éléments dont l'actualité politique récente nous montre toute l'importance. On se souvient de l'enjeu autour de la bataille de Kosovo, dans le conflit opposant les Serbes et les Kosovars, qui a débouché sur une véritable guerre. La sociologie et l'anthropologie sont donc également légitimes dans cette démarche d'étude du patrimoine.



Mais il n'est aucun fait humain qui soit extra-territorial. Tout patrimoine a un ancrage spatial, nous fût-il inconnu. La géographie est pourtant la dernière venue dans le concert patrimonial. Il y a seulement un peu plus d'une vingtaine d'années que les géographes universitaires ont investi ce champ vierge pour eux et ainsi ouvert un nouveau terrain de recherche, forcément inter-disciplinaire. Je voudrais présenter brièvement ci-après une introduction générale aux relations du patrimoine et de la politique, sous l'angle de l'analyse géographique. Nous verrons que cette alliance est fort ancienne et a fonctionné à toutes les époques de l'histoire, mais aussi dans tous les espaces et, surtout, à des échelles fort variables. Cette alliance, s'il fut souvent fructueuse au plan du capital culturel et mémoriel constitué, n'est pas allée sans

manipulations, inventions ou prédatons : nous appellerons cela les abus du patrimoine.. En nous intéressant plus précisément à la situation contemporaine en France, nous pourrions déterminer des modes d'usage du patrimoine en politique, tout en nous posant la question d'une éventuelle gouvernance spécifique à ce secteur sensible. Pour clore, et sans le développer, nous présenterons un plan offrant une série d'études de cas jouant sur toutes les échelles, du patrimoine de proximité aux espaces continentaux et mondiaux.

L'alliance ancienne du patrimoine, du politique et des échelles spatiales diverses

Dès l'antiquité, le lien entre les « curiosités » ou « merveilles » et le projet politique est patent¹. Alain Schnapp, archéologue et historien, écrit : « ...*témoin des empires passés, les monuments légitiment les empires nouveaux.* »². La sinologue Danielle Elisseeff, de son côté, affirme : « ...*pour s'affirmer, pour durer, pour assurer la domination future de sa descendance, le chef d'une cité-Etat a besoin de mythes, d'ancêtres, de traces pérennes d'une histoire qui liera sa personne au présent, tout en lui donnant une place dans le passé.* »³ Cela fut donc le cas dans les sociétés asiatiques comme proche-orientales il y a plusieurs millénaires. Pour en venir à des époques plus proches et qui nous sont plus familières, on peut évoquer rapidement quelques temps forts de la conjonction patrimoine/pouvoir politique.

Le moment italien, à l'échelle urbaine de Rome

Le retour des « sept merveilles du monde » date donc de la Renaissance, ce n'est évidemment nullement un hasard. Il existe un lien étroit entre humanisme et naissance d'un sens patrimonial moderne. Les souverains pontifes du XV^{ème} et XVI^{ème} siècles ont joué un rôle important et initial.

Pie II, en 1462, publie une bulle pontificale où il dit, entre autres choses : « *Les monuments de la vertu antique sont autant d'incitations à en suivre les mérites* »⁴, appelant à protéger lieux saints, reliques de Rome et édifices antiques. **Sixte VI**, en 1471, donne aux magistrats romains le célèbre bronze *La Louve*, dont le sens politique est évident. **Jules II** orne la cour du Belvédère du magnifique groupe sculpté *Laocoon* en 1506 puis y ajoute l'*Apollon* en 1509. Rome et les papes inventent donc les premiers musées de l'Occident moderne avec le Capitole et la cour du Belvédère. **Paul III**, en 1538, installe la statue équestre de Marc Aurèle au Capitole, la déplaçant de son site initial qui était la cathédrale Saint Jean de Latran à Rome.

¹ Voir la liste des sept merveilles du monde antique (dont on ne connaît pas l'auteur) reprise à la Renaissance par les humanistes européens. Ces sept œuvres étaient : la [pyramide de Khéops](#) à [Gizeh](#) en [Égypte](#), les [jardins suspendus](#) de [Babylone](#), la [statue de Zeus](#) à [Olympie](#), le [temple d'Artémis](#) à [Éphèse](#), le [Mausolée](#) d'[Halicarnasse](#), le [Colosse](#) de [Rhodes](#) et le [phare](#) d'[Alexandrie](#).

De ces sept « Merveilles », seule subsiste aujourd'hui la pyramide de Khéops.

² In « Patrimoine, politique et société » de Patrice Béghain, Presses de SciencesPo, page 11.

³ Idem, page 12.

⁴ Idem, page 13.

Le moment français, à l'échelle nationale de la France

Nous effectuons un saut de trois siècles durant lesquels l'histoire européenne et mondiale s'enrichit formidablement (colonies, découvertes, architectures baroques et classiques, urbanisme...)

La Révolution Française a connu un vif débat, de 1792 à 1794, entre les révolutionnaires fanatiques qui voulaient détruire ou vendre les monuments et biens symboles de l'ordre ancien et ceux qui, après la chute de Robespierre, ont décidé de les protéger.

Il faut citer le rôle de l'**Abbé Grégoire**, qui a alerté la Convention des dégradations et mis en vogue le terme « vandalisme ». Le peuple doit se réapproprier ces biens qu'il a contribué à construire : « Ces maisons, ces palais qu'il regarde encore avec els yeux de l'indignation, ne sont plus à ses ennemis, ils sont à lui. »⁵

Il nous faut aussi mentionner une autre initiative concrète extraordinaire, la création du « Musée des monuments français » par **Alexandre Lenoir** en 1795, qui a présenté des éléments de patrimoine récupérés dans des monuments en partie ou totalement détruits (cheminées, piliers, fenêtres, portes...)⁶. Ce musée a exercé une influence capitale sur les Romantiques. Il a été fermé en 1816. C'est sous la Monarchie de Juillet que s'enclenche une véritable dynamique qui donne à la France un rôle mondial précurseur, comparable à celui des Etats-Unis ou des Allemands dans la préservation de la Nature. Sans détailler leur action, citons ici les personnages-clés de cette émergence patrimoniale.

François Guizot (1787-1874) joue un double rôle : il est historien⁷ et homme politique. C'est lui qui, à partir de 1837, va organiser le rôle patrimonial de l'Etat. Mais auparavant, en 1833, Guizot a ouvert des Galeries Historiques à Versailles et recruté, en 1834, l'écrivain **Prosper Mérimée** pour en faire le premier Inspecteur du Patrimoine. Cette prise de conscience, qui aboutira aux listes et inventaires qui fondent la préservation française doit beaucoup à des « lanceurs d'alerte » avant la lettre.

Victor Hugo (1802-1885) écrit un pamphlet remarquable et remarqué, « Guerre aux démolisseurs », en 1825, qui fit l'effet d'une bombe (il fut républié en 1832). Le **Comte de Montalembert** (1810-1870), quant à lui, publie en 1833 « Du vandalisme en France ». Ces deux textes seront à la base d'une prise de conscience politique, mais pas forcément populaire, comme le prouvent les mémoires de Mérimée. On peut dire qu'à partir de cette décennie le processus patrimonial est lancé en France, aboutissant aux grandes lois de 1887 et 1913.

Concluons sur un troisième temps, celui de la lutte anticléricale républicaine au tournant du XXème siècle. La loi de séparation, en 1905, va très rapidement poser le problème de l'entretien des églises. C'est Maurice Barrès (1862-1923) qui se lance alors dans un combat politique brillant entre 1911 et 1913, pour que la Nation soigne son trésor, fût-il religieux. Il arrivera à convaincre même les députés de gauche, comme le prouvent les propos de Marcel Sembat en 1912 : « *Vous nous avez mis sous les yeux des faits qu'il fallait que nous regardions en face ; vous avez bien fait de nous obliger à les considérer.* »⁸ Ceci conduit au vote de la loi du 31 décembre 1913, qui est la mère de toutes les lois de sauvegarde du patrimoine bâti.

⁵ Idem, page 17 ; extrait de « Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement » - 1794.

⁶ On a reproché, à juste titre à Lenoir des rapprochements et des présentations sans fondements, mais son mérite n'en demeure pas moins grand.

⁷ Voir, à titre d'exemple, la bibliographie de ses publications à l'adresse suivante :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Guizot

⁸ Idem, page 23.

L'échelle planétaire et le moment mondial

Il nous faut maintenant changer d'échelle pour évoquer le moment patrimonial mondial, bien plus récent. Il est initié à partir des années 1960, sous l'égide de l'UNESCO et de l'ONU, dans deux directions : La protection de la nature et le patrimoine mondial.

La protection des milieux naturels émerge mondialement dans les années 1960 et se traduit par une série de conventions, dont la plus célèbre est la convention de RAMSAR⁹, du nom de la ville iranienne où elle fut conçue. Un vaste programme fut également lancé sous l'acronyme MAB (Man And Biospher – l'homme et la biosphère) au début des années 1970 ; il réunit aujourd'hui 631 réserves naturelles dans le monde.

Mais en parallèle avec cette prise de conscience d'un enjeu naturel mondial émerge l'idée d'un héritage culturel commun à tous les humains.. C'est lors d'une conférence à Stockholm, en 1972, qu'est adoptée la convention sur le patrimoine mondial de l'humanité. Depuis, cette institution a développé une liste de plus en plus étoffée et variée autour de plusieurs types de patrimoines : naturel, culturel ou immatériel. Chaque année des sites ou héritages viennent s'ajouter à la liste : en 2016, ce furent ainsi les « climats de Bourgogne », terroirs spécifiques qui donnent à ce vignoble une originalité et une qualité exceptionnelles. Il y a aujourd'hui 1052 biens divers sur cette liste. La gestion de ces biens est éminemment politique et peut souffrir considérablement de ce fait (voir l'Afghanistan ou la Syrie, après l'Irak).

Il serait en effet fallacieux de ne pas mentionner les difficultés rencontrées par la question patrimoniale, face à ce que nous appellerons les « prédateurs du patrimoine », avec Patrice Béghain.

Les prédateurs du patrimoine

Sous cette appellation, nous rassemblons des personnages fort différents, qui peuvent être aussi bien des chefs de guerre, détruisant pour écraser l'ennemi et asseoir leur pouvoir, que des bâtisseurs soucieux de récupérer des espaces pour y inscrire leur marque ou des idéologues démolissant par projet politiques ou religieux.

Au premier titre, celui des guerriers, citons la pratique très répandue du sac, aux époques finies-antiques ou proto-médiévales : les Barbares envahissant les terres romaines ont souvent pillé et détruit partiellement les villes ; les Normands agissaient par raids très destructeurs ; les conflits de l'époque franque ou mérovingienne amenaient l'incendie des châteaux et église alors construits en bois. Mais, bien plus près de nous, le tapis de bombe des alliés sur les grandes villes allemandes peut s'apparenter à cela, comme les bombardements incessants des Américains au Vietnam ; le Blitz sur Londres est évidemment de la même nature. Les destructions orchestrées et médiatisées de DAECH ou des Talibans dans les dernières années sont à rapprocher de cela.

⁹ « La **Convention de Ramsar**, officiellement **Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau**, aussi couramment appelée **convention sur les zones humides**, est un [traité international](#) adopté le 2 février 1971 pour la [conservation](#) et l'utilisation [durable](#) des [zones humides](#), qui vise à enrayer leur dégradation ou disparition, aujourd'hui et demain, en reconnaissant leurs fonctions écologiques ainsi que leur valeur économique, culturelle, scientifique et récréative » ; source wikipedia.

En ce qui concerne les bâtisseurs, la liste serait longue, des empereurs romains aux architectes contemporains. Citons seulement le Baron Haussmann au XIX^{ème} siècle en France et au XX^{ème} siècle, Le Corbusier et ses disciples, prêts à détruire des quartiers entiers pour les fonctionnaliser (années 1945-1975). Certaines civilisations ou cultures n'ont pas la même approche patrimoniale que nous et démolissent régulièrement : c'est le cas des Etats-Unis, dont le centre-ville sont des chantiers permanents. On pourrait aussi citer les autres pays « neufs », comme le Canada ou l'Australie, où la conscience patrimoniale est extrêmement récente.

L'idéologie, au sens large, est un prédateur redoutable. En effet, elle avance en général au nom d'un projet supérieur, d'une lutte du progrès contre l'obscurantisme, du bien contre le mal, sous diverses appellations. Les grands colonisateurs de toutes les époques ont été des destructeurs impitoyables, rasant les habitats indigènes pour édifier des villes coloniales symboliques du nouveau pouvoir : les Espagnols en Amérique Latine, les Français en Afrique agirent comme avant eux les Romains ou Alexandre le Grand. L'islamisme radical, aujourd'hui, est l'exemple le plus frappant de cette furie destructrice, mais il n'est en rien original, et il est bon de se souvenir que nos peuples agirent parfois ainsi.

On peut conclure sur un exemple synthétique assez représentatif, celui de la politique chinoise d'urbanisme actuel. L'opinion mondiale découvrit avec stupeur, à l'approche des JO de Pékin (2008) que les autorités étaient en train de raser des quartiers populaires au centre de Pékin, les Hutong, pour faire place nette. Une campagne mondiale d'opinion arrêta le massacre, mais une bonne partie de quartiers avaient déjà disparu. L'urbanisme chinois actuel est une exécration copie de ce que connurent les villes occidentales entre 1950 et 1980. La Chine n'a que très récemment découvert la notion de patrimoine urbain.

Ces quelques exemples variés dans le temps et l'espace suffisent à établir le lien indéfectible entre patrimoine, politique et espaces. Il s'agit maintenant de considérer comment le politique a pu instrumentaliser le patrimoine.

De quelques abus du patrimoine par les pouvoirs politiques

Commençons par une citation du philosophe marxiste allemand, **Walter Benjamin** :
« *Ils [les biens culturels] ne doivent pas d'exister à la peine des grands génies qui les ont produits, mais surtout à la corvée anonyme des contemporains. Rien n'est jamais un document de la culture, sans être aussi et en même temps, et en tant que tel, un témoignage de la Barbarie¹⁰.* »

Tout monument atteste donc de rapports de domination, d'exploitation, y compris les stades de football du Qatar en construction actuellement pour la prochaine Coupe du monde de football ! Mais au-delà de ce fait qui ne doit jamais être oublié et nous pousser à la vigilance critique, il peut également exister, une fois le monument ou le site réalisé, des manipulations totalement politiques, plus ou moins inoffensives. Je voudrais ci-dessous en évoquer quelques-unes très rapidement, sans entrer dans le détail historique de chaque cas¹¹.

¹⁰ In « Ecrits français », publiés en 1991 et repris en 2003 par Gallimard collection Folio essais.

¹¹ Que le lecteur pardonne cette impossibilité matérielle : chaque exemple ci-dessous mériterait un chapitre entier de réflexion. J'ai essayé de synthétiser au maximum sans caricaturer le sens de ces lieux.

Deux hauts lieux de résistance : Massada et Montségur

Massada, forteresse perchée sur une haute table rocheuse de Palestine est présentée par les mouvements sionistes comme le lieu de résistance ultime face aux Romains du Ier siècle, après la révolte de Jérusalem et sa destruction par les troupes impériales (en 70) emmenées par Titus, fils de Vespasien et lui-même futur empereur. Les combattants qui ont réussi à fuir se sont réfugiés dans des forteresses isolées dont la plus importantes est Massada. Il s'agit de membres de la tribu des Zélotes, nationalistes juifs très sectaires. La forteresse est finalement réduite en 73 mais tous les combattants se suicident afin de ne pas être faits prisonniers. L'histoire récente de la propagande sioniste a fait de ces combattants de Massada des résistants héroïques. La réalité est beaucoup plus ombre puisqu'il s'agissait de ceux qui avaient incendié les réserves de vivres de Jérusalem, affamant ainsi la population pour la pousser au combat, et massacrant des juifs qui s'opposaient à leur volonté. On ne saurait parler de héros pour des assassins de ce type, quelle que soit la cause défendue. Mais la légende sioniste associée à la grandeur du site est beaucoup plus belle et utile que la vérité !

Montségur, place-forte isolée au sommet d'un mont ariégeois, a été le dernier refuge des Cathares face aux croisés du Nord. Ce château était la capitale religieuse de l'Eglise Cathare. Le siège fut impitoyable et ceux qui ont été capturés à son issue, s'ils n'abjuraient pas leur foi hérétique aux yeux de l'Eglise Catholique, furent brûlés sur un gigantesque bûcher dressé au pied de la forteresse - environ deux cent vingt personnes périrent ainsi (1243-1244). Dans les années 1960, Montségur devint, dans le cadre du mouvement de renaissance régionaliste occitan, le symbole de la résistance à la Croisade des Français. Le lieu avait une forte charge symbolique, à l'instar de Massada ; force des hauts lieux qui marquent les esprits. Mais assimiler la résistance des « Parfaits¹² » à la résistance armée des seigneuries du sud à cette époque est pour le moins une métonymie manipulatrice. L'Occitanie n'a jamais été Cathare, pas plus que ses seigneurs. Elle était tolérante à cette nouvelle religion, qui manifestait une dignité et une honnêteté qui tranchaient avec les pratiques de certains prélats catholiques. Il ne faut jamais oublier que deux combats se menaient en même temps : celui du Roi de France qui cherchait à agrandir son domaine, et celui de l'Eglise qui, sous l'impulsion de saint Dominique et de son tout nouvel ordre des prêcheurs, luttait contre l'hérésie et inventait l'Inquisition. La lutte armée contre les Cathares est un retour de service des soudards royaux à la reconquête orthodoxe du sud. Même si cet épisode appartient à la phase de conquête, on ne saurait en faire le lieu de la résistance armée sans déformer les faits.

Nous avons là deux constructions récentes d'une instrumentalisation patrimoniale, qui s'appuie bien sur des lieux spécifiques uniques et devenus emblématiques (le nid d'aigle), associés à des hommes résolus (les résistants zélotes ou les Cathares), mais repris dans une interprétation très orientée des faits et qui s'affranchit de la réalité historique connue pour des raisons politiques.

Nous pouvons citer aussi l'exemple de l'invention de la Gaule.

¹² Nom donné ironiquement aux Cathares par les soldats du Nord ; inusité par les habitants locaux qui préféraient « bonnes dames » ou « bons hommes ». Lire à ce propos l'ouvrage remarquable de Michel Roquebert, « L'épopée cathare » publiée en quatre tomes chez Privat, puis reprise en poche chez Tempus.

L'invention de la Gaule sous le Second Empire

Napoléon III a personnellement œuvré pour que le site d'Alésia soit identifié et fouillé (1861-1865), à Alise-Sainte Reine¹³ en Côte-d'Or. Il en inféra le mythe d'une Gaule unie sous la houlette d'un chef de guerre que la III^{ème} république a su ensuite habilement intégrer au Grand Récit de la France. Cette origine donnait à la France des racines identifiées et spatialisées, mais au mépris de la réalité historique qui était déjà décrite par César dans La guerre des Gaules, à savoir un territoire aux tribus divisées et en guerre permanente. La figure de Vercingétorix joua ainsi le rôle de fondateur de la nation, au mépris de toute réalité historique.

De la ville chrétienne à la mine : lieux symboliques des pouvoirs

Si nous prenons maintenant des types de lieux symboliques au lieu de sites uniques, nous pouvons donner trois exemples chronologiques d'espaces fédérateurs.

Les grandes villes de la chrétienté, au Moyen Age, ont été des phares plus ou moins durables dans une époque d'affrontements religieux violents. Constantinople, Jérusalem, Rome, Cordoue ont, à un moment donné, représenté le triomphe du christianisme et symbolisé la Cité de Dieu sur Terre. Pour Constantinople et Jérusalem, on sait que leur chute fut un drame pour les Eglises chrétiennes et que les vainqueurs à leur tour instrumentalisèrent les lieux. On sait comment Rome devint la capitale mondiale du christianisme à portée universelle (sens du mot « catholique »), mais, comme dit plus haut, en incorporant l'héritage antique que la conversion de Constantin rendait récupérable. Quant à la ville de Cordoue, elle fut utilisée comme signe victorieux de la Reconquista, la grande mosquée devenant église cathédrale. La chrétienté dotera les villes médiévales de signes nombreux dont les campaniles, clochers, baptistères ou chapelles sont les exemples les plus courants.

Dans les campagnes de l'Occident médiéval, la vie s'est structurée autour des domaines monastiques bien plus qu'autour des châteaux, mais les deux restent les icônes d'une société chrétienne féodale où chacun a son rang et où Dieu est l'organisateur du monde.

Au XIX^{ème} siècle, le monde a changé, l'influence du christianisme décline sans cesse depuis la Révolution Française. C'est la ville industrielle et le bassin minier qui sont les lieux du dynamisme. Les chevalements et hautes cheminées d'usines sont les marqueurs spatiaux de cette époque. La patrimonialisation de ces paysages et constructions est donc devenue logique dans une époque présente postindustrielle. La mine a rejoint le monastère et le château-fort dans les vestiges d'un passé révolu. Tout ceci construit une image et un discours qui tend à effacer la souffrance et la barbarie évoqués par Walter Benjamin. Le mythe se met ainsi en place, alors même que les travaux historiques sont de plus en plus précis et incontestables.

La question qui se pose alors est celle de la prise de décision patrimoniale et de sa gestion, en d'autres termes, selon la formule à succès aujourd'hui, celle de la gouvernance.

¹³ A l'époque impériale, on hésita entre deux sites, Alise Sainte Reine en Bourgogne fut préférée à Alaise en Franche-Comté.

Quelle gouvernance patrimoniale aujourd'hui ?

Ce thème est très contemporain et excède celui du seul secteur patrimonial. La gouvernance est devenue, au même titre que le développement durable, un mot incontournable.

Une petite définition peut être utile :

« La **gouvernance** désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le **bon fonctionnement et le contrôle** d'un Etat, d'une institution ou d'une organisation qu'elle soit publique ou privée, régionale, nationale ou internationale. » source :

<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Gouvernance.htm>

Sans doute les hommes de pouvoir, comme Monsieur Jourdain, faisaient-ils de la gouvernance sans le savoir, mais c'est le propre de notre époque de créer concepts et définitions en grande quantité, devant les besoins perpétuels de la technocratie dirigeante. Nous sommes bien là au cœur d'une démarche profondément géopolitique, s'appuyant sur des territoires, des hommes et des représentations, le tout imprégné d'une idéologie d'autant plus puissante qu'elle est niée en tant que telle depuis 1989. Nous aborderons ce sujet en trois temps.

Le parallélisme des deux constructions : patrimoine et territoire

Le « territorial » est devenu le mistigri de tous les discours politiques, à toutes les échelles, au point parfois de se vider de son sens. De même le mot « patrimoine » semble aujourd'hui pouvoir désigner tout et n'importe quoi, dans un relativisme culturel insignifiant. En fait, les deux notions se sont construites et confortées mutuellement.

Le patrimoine est progressivement passé, dans les faits et dans la loi, du monument isolé au périmètre proche, puis au quartier, à la ville entière ou à l'unité spatiale (vallée, monts). C'est le grand mérite de **Guy Di Méo** d'avoir, le premier réfléchi en géographe à la parenté conceptuelle entre patrimoine et territoire, en 1995, dans la revue « Espace et société ¹⁴».

L'interaction entre la production patrimoniale et le territoire n'est aujourd'hui contestée par personne. A titre d'exemple, citons, en milieu urbain, le Musée Guggenheim à Bilbao ou, plus près de nous, la Cité du vin à Bordeaux, deux monuments qui sont en miroir avec une ville et destinés à conforter ou créer une image du territoire. Il existe aujourd'hui de véritables « entrepreneurs du patrimoine ». **François Mitterrand**, au niveau le plus élevé, en fut un bel exemple, avec l'aménagement de la cour du Louvre, la Grande Bibliothèque de Tolbiac, l'Arche de la Défense... Il ne me semble pas utile de détailler ici le jeu des interactions entre patrimoine et territoire.

Le XIX^{ème} siècle français a fort bien illustré ce schéma, comme nous l'avons montré un peu plus tôt. Le XXI^{ème} siècle a modernisé le binôme en le ternarisant : c'est maintenant une alliance patrimoine-territoire-image. Un exemple céléberrime : Dubaï et ses extravagantes constructions, dont les espaces sont destinés à être appréhendés en une vue zénithale ; on peut aussi penser aux villes nord-américaines, cultivant leurs skylines identitaires, lesquels sont déclinés, en ombre chinoise, comme des logos.

¹⁴ Voir la bibliographie en fin d'article.

La diversité des projets et des mises en œuvre est aujourd'hui patente

Maria Gravari-Barbas, architecte et géographe, pionnière dans le champ de la géographie du patrimoine, a distingué quatre stratégies politico-patrimonialo-spatiales autour du sens des projets développés par des sociétés et leurs dirigeants, et ce à des échelles diverses.

Le « patrimoine –cumul ». Il s'agit d'ajouter le patrimoine à d'autres richesses déjà présentes sur un territoire. Cela peut aller du château de famille des grandes familles aristocratiques aux métropoles de l'archipel mondial. Londres ou Paris pratiquent le patrimoine-cumul avec persistance, dans une sorte de compétition entre les deux villes : architectures, musées, institutions prestigieuses, Jeux Olympiques, monuments mondiaux... On pourrait dire ici qu'« on ne prête qu'aux riches ».

Le « Patrimoine-bouclier ». Ici nous nous trouvons plutôt dans une démarche défensive. Il s'agit d'établir le caractère patrimonial d'un lieu, monument, quartier, etc... pour bloquer un projet de modernisation ou de destruction. Cette conception est liée au phénomène NIMBY (Not In My Back Yard), venu des Etats-Unis, mais très réel en France depuis longtemps.

Le « patrimoine-étendard » est celui qui se porte comme un drapeau identitaire et permet à un groupe, une ville, une minorité... de trouver sa place légitime dans la société. Ainsi des chants polyphoniques corses ou de la Force Basque, pour parler un peu du patrimoine immatériel territorialisé. Le repas gastronomique français, classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco en 2010 est de cette nature. Le conflit géopolitique autour de Jérusalem utilise cette démarche, tant dans le camp israélien que palestinien.

Le « patrimoine- lien social ». Utilisé par des élus ou dirigeants politique, il sert à renforcer la cohésion nationale ou locale. La valeur intrinsèque du dit-patrimoine a moins d'importance que son instrumentalisation bien menée. Pensons au rôle joué par la ville de Yamoussoukro pour le président ivoirien Houphouët Boigny ou ce qui se passe au Kazakhstan autour de la ville d'Almaty (anciennement Alma-Ata). Dans ces deux cas, un dirigeant et son équipe transforment un lieu en ciment national, y compris en usant de méthodes parfois ridicules (la copie de la basilique Saint-Pierre en Côte d'Ivoire ou les gratte-ciel futuristes au milieu du désert). Cette pratique est sans doute plus courante aux échelles locales : n'importe quel maire ou président d'EPCI y a recours.

Quelle que soit la stratégie choisie, la question qui se pose alors est celle de savoir s'il existe autour de ces projets une « gouvernance patrimoniale ». En 2002, Maria Gravari-Barbas constatait les faits suivants :

- La machine de production du patrimoine fonctionne assez mal, en divisant la société en groupes souvent antagoniques et en figeant l'espace. Elle parle de « chape patrimoniale ».
- La question de la gouvernance est peu ou pas posée, alors qu'elle semble un outil d'analyse intéressant par sa réflexion croisée. Elle ne saurait être posée sans poser

celle du mode de gouvernance politique des territoires. Ce qui, en France, est aujourd'hui quasiment impossible¹⁵.

- La multiplicité des projets patrimoniaux et l'élargissement sans fin des territoires concernés complique encore cette réflexion et rend la vie économique des entreprises et des citoyens très difficiles : voir par exemple l'évolution des dossiers de permis de construire et l'arsenal des limites à connaître.
- La structure technocratique des sociétés occidentales rend cette unité de gouvernance très utopique. L'expert et le technicien sont les maîtres réels du jeu, bien plus que les politiques

Conclusion

On ne saurait séparer le patrimoine du politique et donc de l'historique. Ceci s'appuie sur une collusion originelle de renforcement mutuel des pouvoirs. On trouve donc là un risque, avéré et vérifié, de l'abus de patrimoine à des fins politiques à toutes échelles.

La complexification de nos sociétés a multiplié les stratégies d'usage des patrimoines. Il faut y ajouter la diversité des échelles géographiques qui sont toutes pertinentes pour lire le phénomène. Je joins ci-dessous le plan du cours que j'ai donné en 2015 sur ce thème des échelles patrimoniales. Il permettra de poursuivre, si vous en avez envie, la démarche et d'approfondir cette réflexion, forcément très limitée.

Jean-Michel Dauriac
Professeur de géographie en CPGE
Lycée Michel Montaigne Bordeaux

Annexe :

Le plan du cours sur les jeux d'échelles :

Chapitre 6 : les échelles spatiales des patrimoines

Introduction :

- Le cœur de l'approche géographique
- Un moyen idéal d'approche des patrimoines
- Des exemples concrets utilisables souvent
- Une hiérarchie spatiale totale

Partie I : Les échelles de proximité

A / L'échelle domestique : Le Moulin du Got (Corrèze), les maisons d'écrivains

¹⁵ L'impossibilité de réformer le millefeuille territorial amène à des « réformattes » qui se gardent bien de toucher aux questions de fond.

B / Le quartier, le village ou le château... Le village Le Dorat (Haute-Vienne), île de Torcello (lagune de Venise)

C / La grande ville ou la métropole : Les musées à Paris, Venise

D / le département ou son équivalent : Patrimoine de la Dordogne

Partie II : Les échelles nationale et régionale

A / Dans le cadre des Etats : Les écozones du Canada, les parcs des Etats-Unis

B / Les ensembles géographiques régionaux : La civilisation des Andes, Le monde musulman, aire de civilisation

Partie III : Les échelles continentale ou mondiale

A / La pertinence inégale des échelles continentales : l'Europe gothique et ses traces actuelles

B / L'évidence parfois trop évidente de l'échelle mondiale : Le patrimoine mondial de l'UNESCO

Conclusion :

- Les patrimoines, sous cet angle-là, sont éminemment géographiques
- La géographie aide à mieux saisir la diversité des patrimoines ; elle est indispensable

Bibliographie indicative :

DI MEO G., CASTAINGS J. P., DUCOURNEAU C. [1993], « Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale (exemples gascons) », *Annales de Géographie*, no 573, Paris : 472-502.

DI MEO G. [1995], « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », in *Espaces et Sociétés, Méthodes et enjeux spatiaux*, n° 78, L'Harmattan : 15-34

GRAVARI-BARBAS M., VIOLIER PH. [2003], « Lieux de Culture – Culture des lieux. Productions culturelles locales et émergence des lieux : Dynamiques, acteurs, enjeux », Presses Universitaires de Rennes.

GRAVARI-BARBAS M. [1996], « Le sang et le sol. Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain », in *Géographie et Cultures* N° 20 : 55-68

CHASTEL A. [1985], « La notion de patrimoine », in Nora, *Les lieux de mémoire*, Tome II, La Nation : 405-450

BEGHAIN Patrice [2012], *Patrimoine, politique et société*, Presses de sciences Po, Paris, 162 pages

29 704 signes